AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-8-5-70 056698

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D. D. A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL

25 F

BULLETIN N° 116 de MAI 1970 -

CONCOURS DE DEPISTAGE DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA VIGNE ET DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Le dépistage des foyers primaires du mildiou de la vigne et du mildiou de la pomme de terre présente un intérêt considérable, c'est la raison pour laquelle la Station d'Avertissements Agricoles organise, comme au cours des années précédentes, un concours de détection des foyers primaires de ces mildious.

REGLEMENT DU CONCOURS - Une prime de 50 F sera attribuée à la première personne de chacun des départements dépendant de la Station qui enverra les premières taches de mildiou de la vigne ou de la pomme de terre, et une prime de 30F à la deuxième.

Précautions à prendre au moment de l'envoi - L'expédition devra être faite sous pli cacheté et affranchi à M. le Directeur de la Station d'Avertissements Agricoles des Pays de la Loire, Cité Administrative, rue Dupetit Thouars - ANGERS 49.

L'envoi aura son maximum de chances d'arriver en parfait état s'il est fait dans un petit paquet et si les feuilles sont enveloppées dans un peu de mousse ou de coton hydrophile légèrement humide. L'emploi des sacs en matière plastique est préférable pour les feuilles de vigne, il est déconseillé pour les feuilles de pommes de terre.

L'envoi devra être accompagné de renseignements qui pourront être consignés sur une formule du modèle ci-dessous:

NOM..
Prénom...
Adresse..
Lieu de la découverte de la tache de mildiou.................
Date...

Mildiou de la pomme de terre:

Variété attaquée.........................
Importance de l'attaque..................
Traitements effectués....................

Mildiou de la vigne:

Age de la vigne ....
Situation de la feuille sur la souche (1ère, 2ème, etc..)...................
Situation du vignoble: coteau............
plaine................ cuvette.........
Importance de l'attaque (nombre de taches découvertes)...........................
Cépage...................................

.../....

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur-Gérant : L. BOUYX

MAINE-et-LOIRE - LOIRE-ATLANTIQUE - VENDEE .... P 16
SARTHE - MAYENNE .... P 17

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURE DU POIRIER - La végétation se développe très rapidement depuis quelques jours et a donc fait apparaître des surfaces végétales non protégées par le dernier traitement. Les poiriers ont atteint un stade très sensible et des contaminations pourraient se produire si des pluies survenaient. Par conséquent :

- dans les vergers des départements de Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Vendée, du Sud et du Nord de la Sarthe et de la Mayenne, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dans les premiers jours de la semaine du 11 au 16 mai.

TAVELURE DU POMMIER - La végétation se développe également très rapidement et des contaminations peuvent se produire si des pluies survenaient.

Dans les vergers des départements de Maine-et-Loire, Loire-Atlantique, Vendée, du Sud et du Nord de la Sarthe et de la Mayenne, un nouveau traitement pourra être exécuté dans les premiers jours de la semaine du 11 au 16 mai, si la dernière application remonte à plus de 8 à 10 jours. Par contre, si un traitement vient d'être exécuté conformément à la note du 28 avril, il est inutile de le renouveler dans l'immédiat.

La variété Reinette du Mans a atteint un stade sensible à la Tavelure et doit être protégée avec soin.

IMPORTANT : Il est rappelé que tout traitement dirigé contre la Tavelure et éliminé par les pluies doit être renouvelé immédiatement sans attendre un avis de la Station.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Cette affection se développe très rapidement et s'avère dangereuse dans certains vergers. Il y a donc lieu de s'en méfier sur les variétés sensibles et de profiter des traitements dirigés contre la Tavelure pour assurer la protection contre l'Oïdium.

CHEIMATOBIE et TORDEUSES DIVERSES - On trouve des attaques dans de nombreux vergers de poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers. Les arboriculteurs doivent surveiller leur plantation et intervenir éventuellement avec un insecticide en respectant la législation en vigueur.

ARAIGNEE ROUGE - Les premières éclosions se produisent, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU - Effectuer un traitement dans le milieu de la semaine du 11 au 16 mai dans les parcelles situées à proximité d'habitation.

PROTECTION DES ABEILLES

Seuls certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés pendant la floraison des cultures. Se reporter à la note du 20 avril ou au Bulletin n° 115 d'avril.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 6 MAI 1970.